

# Réaménagement de la place Ernest Cavellini



**Réunion du 23 mai 2013**

**Restitution de la concertation menée les 17 et 16  
avril 2013 et présentation des orientations  
d'aménagement**

**Compte-rendu**

## **Intervenants :**

### **Elus :**

**Gérard CLAISSE**, vice président du Grand Lyon chargé de la participation citoyenne

**Bernard GENIN**, maire de Vaulx-en-Velin

**Patrick MANDOLINO**, conseiller municipal de Vaulx en Velin, délégué aux déplacements, à la voirie et aux espaces publics

### **Techniciens :**

**Rachel MIGNARD**, direction de l'aménagement du Grand Lyon

### **Animation :**

**Mathias BOURRISSOUX**, association Arènes

## **Introduction de l'atelier**

---

**Bernard Genin**, maire de Vaulx-en-Velin, exprime sa satisfaction que la place Cavellini fasse l'objet d'un aménagement dans un délai rapide. En effet, il s'agit d'un lieu central des quartiers sud dont la qualité laisse fortement à désirer à l'heure actuelle. Il est important que la question de son réaménagement soit intégrée dans le projet Carré de Soie. Il réaffirme la préoccupation de ne pas faire une ville à deux vitesses. Le projet de réaménagement de la place Ernest Cavellini est bien dans cet esprit, puisqu'il s'agit de faire revivre ce lieu dès 2013 avec un aménagement transitoire qui permettra de revaloriser cet espace fort du quartier et d'en faire comme un lieu ludique et de rencontres. Une enveloppe de 400 000 €, répartie entre le Grand Lyon et la ville, est allouée pour mener à bien le réaménagement temporaire de la place.

Il précise que, bien que provisoires, ces aménagements sont néanmoins appelés à durer plusieurs années (de 5 à 10 ans), dans l'attente d'un deuxième temps de réflexion sur les aménagements définitifs dans le cadre du projet Carré de Soie.

Ce premier projet montre que la place participe au développement de Vaulx-en-Velin. Les travaux permettront une livraison en fin d'année 2013. Il s'agit donc à présent de prendre les décisions sur les aménagements à réaliser.

## **Présentation de l'ordre du jour**

---

Mathias Bourrissoux, de l'association Arènes, précise que la réunion fait suite à deux demi-journées de concertation sur le terrain. Elle a pour objectifs de restituer aux participants ce qui a été dit en concertation, présenter le projet retravaillé et recueillir l'avis des habitants. Il présente les différents points de l'ordre du jour qui seront chacun suivi d'un temps d'échange avec les participants :

- **Temps 1 :**  
Rappel du programme et présentation rapide du pré-projet  
Synthèse des avis exprimés pendant la concertation
- **Temps 2 :**  
Présentation du projet retravaillé

## Rappel du programme et présentation du pré-projet

---

Rachel Mignard, de la direction de l'aménagement du Grand Lyon, commence par rappeler les objectifs ayant amené à la première proposition présentée aux habitants. Il s'agit d'aménagements provisoires en attendant la suite, à l'horizon de 5 à 10 ans. Cet aménagement vise à proposer un espace agréable et convivial pendant cette phase de transition. Les enjeux principaux sont de réorganiser les usages pour faciliter les jeux et les cheminements piétons, de rendre cet espace convivial et de lui redonner un caractère végétal.

Les différentes fonctions identifiées pour la place sont les suivantes :

- Les loisirs avec le terrain de boules et l'espace multisports existants.
- Les cheminements piétons : il s'agit d'un espace de transition entre les grandes cités TASE et quartiers plus au sud. Pour renforcer cette fonction et améliorer la sécurité de tous, la partie ouest de la place doit être préservée des voitures.
- Le stationnement : la place répond à ces besoins régulièrement, pour l'église ou les activités foraines. Cette fonction est à réorganiser et à limiter, à l'est.

Afin de rendre l'espace plus agréable et convivial, le pré-projet propose d'aménager une aire de jeux pour les jeunes enfants, de la compléter avec des marquages au sol pour activités de plein air (de type marelle), et d'engazonner des espaces pour mettre en connexion l'aire de jeux et l'aire multisports avec une prairie.

Il est également proposé de végétaliser la place, en investissant notamment des espaces sur lesquels il avait été prévu de planter des arbres à l'origine sans que cela ait été poursuivi, et en plantant des arbustes. Enfin, le pré-projet inclut la démolition de l'ancienne chaufferie squattée et taguée.

## Les avis exprimés au cours de la concertation

---

Mathias Bourrissoux rappelle que ce pré-projet a été débattu en concertation pendant deux demi-journées sur le terrain.

### • Les chiffres clefs

- 108 personnes rencontrées sur la place et dans les environs : échanges et réponses au questionnaire
- 68% de femmes et 32% d'hommes
- Les 35-45 ans largement mobilisés (plus d'une quarantaine de réponses), suivis de la tranche d'âge des + de 60 ans (35 réponses). Une douzaine de jeunes.
- Les participants habitent très majoritairement aux abords de la place
- Quelques contributions par courrier ou par mail, dont 2 dossiers très détaillés

### • Les attentes au niveau global

- Conserver l'emprise actuelle de la place dans sa totalité, et ne pas trop la compartimenter.
- Ne pas avoir d'espaces cachés de la vue.
- Limiter la place de la voiture et réaliser des aménagements confortables qui protègent les usagers piétons
- Lutter contre l'insécurité, notamment en apportant de l'animation sur l'ensemble de la place, y compris sur l'espace de parking qui jouxte la rue Brunel.
- Veiller à la robustesse des équipements pour limiter le risque de dégradation.

Il est possible de tirer de la concertation les enseignements suivants regroupés par thématique :

- Usages du cœur de place : il est important de pouvoir continuer à accueillir des animations ponctuelles et évènementielles et de s'assurer que les plantations (arbres et arbustes) ne les empêchent pas ;
- Plantations : les banquettes arbustives sont appréciées, notamment pour protéger des nuisances de l'avenue Roger Salengro. Les plantations ne devront pas être trop hautes et touffues, pour ne pas gêner la visibilité d'un espace à l'autre. Par ailleurs, il faut veiller à protéger les plantations des dégradations, et les enfants des risques (épines) liés à ces végétaux. La plantation d'arbres est appréciée car ils apporteront fraîcheur et esthétique.
- Jeux : les activités pour enfants sont importantes mais il ne faut pas oublier les adolescents et les adultes. Les demandes exprimées incluent des espaces pour faire du vélo ou du roller, des possibilités de jeux en dehors de l'aire dédiée (comme par exemple des expressions artistiques et ludiques sur le cœur de place).
- Mobilier : les participants souhaitent des assises à l'ombre et au soleil, dans une disposition privilégiant la discussion tout en installant quelques assises isolées. Un point d'eau et des toilettes publiques sont également évoqués.
- Une dernière demande qui ne concerne pas directement le projet est celle d'un local permettant de se réunir aux abords de la place.
- Le maintien du stationnement sur la place fait débat. Plusieurs participants disent que ce stationnement n'est pas utile, sauf jours de manifestations sur place.

## Échanges avec les participants

- **A propos de la concertation initiée par la ville de Vaulx en Velin sur l'implantation d'une galette commerciale place Cavellini en 2011**

*« La possibilité de faire un centre médical et une petite supérette avait été évoquée pendant les phases précédentes de concertation. Apparemment, ce n'est pas prévu, alors qu'un sondage réalisé sur cette question avait révélé une majorité d'avis favorables et que les pharmaciens étaient intéressés. L'offre médicale n'est pas suffisante dans le quartier. Est-ce toujours d'actualité ? »*

*« La surface commerciale avait été pressentie alors que nous contestions les résultats du sondage, et est finalement abandonnée. »*

- Bernard Genin : Le centre médical est un projet privé qui concerne les médecins et pharmaciens du secteur. Ce projet existe toujours mais ne sera pas forcément réalisé sur la place Cavellini. Les réflexions ne sont pas assez avancées pour pouvoir l'annoncer à l'heure actuelle. Concernant les commerces, des enseignes ont été contactées à la suite de la concertation en 2011. Elles déclarent être intéressées mais seulement dans un deuxième temps, lorsque le projet Carré de Soie sera plus avancé et que le nombre d'habitants aura augmenté. Elles ont besoin d'une clientèle suffisante pour trouver un équilibre financier. Le Grand Lyon va bientôt lancer une étude commerces sur Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, qui permettra d'identifier les lieux les plus propices à leur installation sur chaque commune.

- **Concernant la manière de mener la concertation**

*« Nous n'avons pas beaucoup apprécié cette concertation car elle nous a donné l'impression que l'on nous imposait un projet déjà décidé. On nous a présenté des photos de jeux et d'arbres, mais nous n'avons pas pu nous exprimer sur ce que nous voulions vraiment. Par exemple, nous ne voulons pas bétonner cette place. Elle doit rester conviviale et accueillir des marchés et autres manifestations comme la Fête du sud, les brocantes... Pourquoi se précipiter sans vraiment concerter ? Seules 100 personnes se sont exprimées. »*

*« J'ai la même impression de passage en force. On parle beaucoup de parking alors que nous n'en voulons*

*pas. Les jeunes sont oubliés. Il faut leur proposer des activités avant de les accuser de causer des nuisances. »*

- Gérard Claisse : la présentation ne fait que restituer les propos tenus pendant la concertation. Il ne s'agit pas d'accuser les jeunes, mais de rendre compte de la diversité des points de vue exprimés. Quant au nombre de participants à la concertation, il n'est pas possible de rencontrer les 5 000 habitants du quartier. La moyenne nationale montre que généralement 1 à 2% de la population participent aux concertations.  
Les remarques faites par les habitants ont été prises en compte, comme le montre la restitution du souhait de continuer à utiliser la place pour des manifestations. Cette activité sera maintenue et confortée. La préoccupation pour les jeunes a également été entendue. Des éléments de réponse ont été inclus dans la nouvelle proposition qui sera présentée. D'autres points ont fait l'objet de débats, comme le parking.

*« Ce projet se débloque d'un coup alors qu'on l'attend depuis 20 ans. On voudrait que la place soit une centralité dans le quartier, mais on n'identifie pas très bien où est la centralité dans le projet Carré de Soie. Il n'y a pas eu assez de concertation. »*

*« Pourquoi maintenant ? »*

- Bernard Genin : Les habitants ont déjà beaucoup attendu. A présent que les financements sont disponibles il est temps de commencer à améliorer la place. Il s'agit de donner un signe fort aux habitants du quartier en montrant qu'on ne va pas encore attendre 5 à 10 ans pour traiter cet espace. Ce sont de petites transformations comparées à ce qui pourra être fait dans 10 ans, mais elles sont importantes.
- Gérard Claisse : Les aménagements provisoires sont prévus pour durer de 6 à 10 ans, au minimum 5 ans dans le meilleur des cas. Il est dommage d'avoir attendu si longtemps pour les faire mais il faut éviter d'attendre 6 ans de plus. L'idée est de remettre de la qualité sur cet espace même si cela coûte de l'argent, car les habitants le valent. Le quartier a connu une grande mutation depuis 20 ans. Avec le départ de l'usine, le quartier s'est déstructuré. Le projet Carré de Soie a engagé une dynamique de réinvestissement sur les secteurs concernés visant à en faire des territoires de développement.  
Au début, le projet définitif pour la place Cavellini était prévu pour 2014, mais les réflexions ont abouti à la conclusion que les conditions nécessaires aux aménagements définitifs, dont l'implantation de commerces, ne seraient pas encore réunies à cette date. Les discussions reprendront lorsqu'un certain seuil de population aura été atteint. La seule idée éliminée pour les aménagements définitifs est celle de construire de nouveaux logements sur la place. Il doit être possible de revenir sur les aménagements temporaires.

## **Présentation du projet retravaillé**

---

Rachel Mignard présente les ajustements issus des propositions faites par les habitants, qui ont permis d'enrichir le projet.

Sur les zones de jeux, la demande de point d'eau a été entendue. Cet aménagement est proposé près de l'aire multisports. Le choix de l'emplacement a été fait en partie pour des raisons techniques car c'est là que se situent les réseaux existants.

Des filets de protection vont être installés autour de l'aire multisports.

Des ombrages supplémentaires sont prévus autour de la future aire de jeux pour enfants. Elle précise que les platanes existants apportent déjà de l'ombre mais il n'est ni compliqué ni onéreux de rajouter quelques

arbres.

A proximité de l'aire multisports, il est proposé d'installer des agrès (tels que des barres de traction) pour les jeunes et les adultes. Ces équipements sont simples et fonctionnent généralement bien.

Sur le cœur de la place, le nouveau projet propose de réaliser, des marquages au sol de type marelles ou circuits pour vélos ou trottinettes.

Sur la partie sud de la place, un espace polyvalent non planté permet d'accueillir différents formats d'évènements comme le cirque ou des brocantes, ainsi que des circuits vélos. L'allée Blanc est un des espaces les plus utilisés aujourd'hui car elle est ombragée et sécurisée des voitures.

Afin de préserver le plus possible la place des voitures, les plantations sont utilisées pour délimiter l'espace et empêcher les intrusions de véhicules. Les banquettes arbustives sont prolongées sur les façades donnant sur l'avenue Salengro et la rue Brunel. Les plantations ne dépasseront pas une hauteur de 80 cm et la maîtrise d'œuvre veillera à ce qu'il n'y ait pas d'essences dangereuses.

Concernant le stationnement, Rachel Mignard précise que la zone de parking proposée dans le projet retravaillé est plus limitée que celle du projet initial, avec 20 à 30 places. Une attention particulière sera portée à la solidité du mobilier. Ce parking peut communiquer avec l'ensemble de l'espace d'accueil au sud de la place. Il est envisagé d'installer une borne rétractable permettant au parking d'accueillir le prolongement du cirque mais aussi des vides greniers ou des marchands ambulants.

Enfin, il n'est pas possible de donner suite à la demande de toilettes publiques car elles ne pourraient pas être réalisées de manière qualitative.

## Échanges avec les participants

---

- **Les clôtures autour des aires de jeux**

*« La prairie au sud de l'aire multisports n'est pas fermée par des barrières. Cela pourrait être dangereux pour les enfants qui y jouent, d'autant plus que la rue Brunel va être raccordée au Boulevard urbain est. »*

- Rachel Mignard : Sur la partie sud de l'espace engazonné, les enrochements existants empêchent l'entrée des voitures et en font un espace totalement piéton. Sur tout le tour de la place, les potelets qui sont déjà en place vont être maintenus pour la protéger de l'intrusion de voitures.
- Patrick Mandolino : Afin d'empêcher les enfants de sortir sur la route, il peut être envisagé de travailler à la pose d'une haie.
- Gérard Claisse : Il faut rappeler qu'il s'agit d'une place publique provisoire, et non d'un square. Des haies sont envisageables mais pas des barrières qui représentent un investissement important. Les parents doivent également surveiller leurs enfants. Quant à l'ouverture de la rue Brunel, elle ne se fera que dans 6 à 7 ans. Il est important de mener les opérations de manière coordonnée. Par ailleurs, il est précisé que l'objectif de faire de la rue Brunel une rue apaisée en maîtrisant la vitesse grâce à des dispositifs spécifiques.

- **Le stationnement sur la place**

*« Qui a demandé un parking permanent et ouvert tous les jours ? »*

*« J'habite place Cavellini. Malgré nos efforts nous n'arrivons pas à faire disparaître le parking. Il y a suffisamment de places sur la rue Brunel et l'avenue Salengro, et un nouveau parking est disponible à moins de 100 m. Il est très rare que la place soit occupée par le stationnement pour l'église, qui a déjà un parking. »*

« Ne serait-il pas possible de n'utiliser le parking que lorsque le cirque est présent et de le fermer le reste du temps ? »

- Bernard Genin : La ville n'est pas attachée à la présence obligatoire de stationnement sur la place. Si l'ensemble des participants à la réunion pense que ce stationnement n'est pas utile, une solution alternative au projet présenté est d'interdire l'accès aux voitures sur la place, tout en réservant la possibilité d'ouverture lors des événements importants (brocante sur la place, fête du sud, ...) grâce à une borne rétractable.

*Les participants affirment que le stationnement existant est suffisant pour les besoins quotidiens et sont en faveur d'une fermeture de la place aux voitures*

**→ Il est donc décidé d'interdire à tout véhicule d'accéder à la place y compris pour le stationnement, sauf au cirque et aux personnes devant avoir accès à cet espace pour des événements de type vide grenier.**

- **L'implantation d'un point d'eau**

« Le point d'eau est trop loin pour les femmes enceintes par rapport à l'aire de jeux des enfants. »

- Rachel Mignard : Il n'est pas possible de mettre le point d'eau près de l'aire de jeux pour enfants car il doit être raccordé au réseau existant.

*Il pourrait être intéressant de mettre un lavoir sur la place. »*

- Mathias Bourrissoux : Le lavoir a fait débat pendant la concertation. C'est un sujet qui remporte l'adhésion de certaines personnes mais d'autres n'y sont pas favorables.

- **La problématique de la gestion et de l'entretien**

« En cas de dégradation, à qui incombe la charge ? Et l'entretien ? »

- Bernard Genin : La Ville en prend en charge certaines dégradations et le Grand Lyon d'autres, selon les compétences de chacun. Concernant l'entretien, il s'agit d'une place publique comme les autres. L'entretien des espaces verts incombe à la Ville. Des poubelles seront installées même bien qu'elles n'apparaissent pas sur le plan. »

« Une solution est-elle prévue pour le problème des déjections canines ? »

- Patrick Mandolino : Il est possible de mettre des panneaux mais il s'agit avant tout d'une question de civisme.

- **La réfection du terrain de boules**

« Le sol du terrain de boules sera-t-il refait ? »

- Rachel Mignard : Il est prévu de remettre en état les zones stabilisées et les zones déjà plantées de gazon. Le terrain de boules est a priori en bon état. Il pourra être nettoyé et complété en stabilisé si besoin.

- **Les attentes concernant l'implantation d'un local aux abords de la place**

« Les propositions pour les jeunes n'incluent pas de local, pourquoi ? Ils sont toujours dehors. »

« Il faut réfléchir à ce qui pourrait être fait pour les jeunes. Le centre social ne s'adresse pas aux grands. »

« Pourquoi ne pas mettre en place une salle des fêtes ? »

- Bernard Genin : Ce sujet est souvent discuté. Aujourd'hui les jeunes ont accès à des équipements sportifs dans le quartier et le centre social leur propose des activités. Les locaux pour les jeunes sont compliqués à gérer et finissent en général par être fermés.
- Directeur du centre social : Le centre social est volontaire pour réfléchir ensemble avec un groupe d'habitants afin de construire une réponse adaptée aux jeunes. Il travaille déjà avec un groupe de 13 à 20 ans et proposera à l'automne des activités pour les filles. La question de la mise à disposition d'un local aux habitants pour des activités et des fêtes ne peut pas être traitée de façon précipitée. A l'heure actuelle, le centre social propose un accueil pour les associations qui veulent monter des projets, y compris aux associations de jeunes.

- **Les autres points abordés**

« *Le plus important pour les jeunes est de promouvoir l'emploi.* »

- Bernard Genin : Ce problème dépasse les compétences de la Ville, même si certaines de ses actions peuvent aider. La Mission locale réalise un travail important sur ce sujet. Dans le cadre de la future ZAC, un travail sera mené avec l'association FACE pour que les promoteurs privés favorisent l'emploi des personnes de Vaulx-en-Velin et l'insertion lors des chantiers
- . Remarque : dans le cadre des chantiers menés par les collectivités, une clause d'insertion est mise en œuvre, c'est le cas par exemple sur les chantiers de la place Cavellini).

« *La rue Blanc pas n'est pas concernée par les aménagements alors qu'elle est le prolongement de la place. Les habitants avaient demandé l'installation de bancs.* »

- Patrick Mandolino : Certains bancs ont été enlevés car ils étaient dégradés et d'autres l'ont été au moment des travaux sur l'éclairage. Cette rue ne relève pas de la domanialité de la Ville mais la question des bancs sera étudiée et la Solar sera sollicitée.

« *Des arbres à épines (cognaciers) existent déjà sur la place et d'autres sont prévus dans le projet. Ils peuvent être dangereux. Vont-ils être supprimés ?* »

- Bernard Genin : Si tel est le souhait des habitants une autre essence sera sélectionnée.

## Synthèse

---

Mathias Bourrissoux rappelle les décisions principales prises lors de la réunion. Elles incluent la pose d'une haie au sud de la petite prairie, l'abandon du parking permanent sur la place, l'installation de poubelles, une intervention sur le terrain de boules, l'étude de la possibilité d'implanter des bancs sur la rue Blanc ainsi que de la possibilité de planter d'autres essences que des cognaciers.

Gérard Claisse souligne que le projet s'est enrichi des attentes des habitants, dont beaucoup ont été intégrées. Il ne s'agit pas que tout le monde soit complètement satisfait car certaines attentes sont contradictoires. Il est important d'inclure l'expertise d'usage des habitants. Il remercie les équipes travaillant sur le projet ainsi que les habitants et les associations ayant participé à la concertation, le centre social et le GPV.

## Éléments de calendrier

---

Démarrage des travaux en fin aout-début septembre 2013 et achèvement en décembre 2013

## ANNEXE 1

### L'ÉVOLUTION DES PLANS DU PROJET EN LIEN AVEC LES RENCONTRES AVEC LES HABITANTS



Projet présenté sur site les 17 et 19 avril 2013



Projet présenté lors de la réunion du 23 mai 2013



Projet définitif suite à la réunion du 23 mai 2013